

- 7 MAI 2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

### SEANCE DU 10 AVRIL 2024

**Nombre de membres**

En exercice : 21

Présents : 12

Votants : 12

Le dix Avril deux mil vingt-quatre, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sancerre,

Date de convocation : le vingt cinq mars deux mil vingt-quatre

Etaient présents : Christian Carré, Valérie Chambon Brigitte Chotard, Pierre Coquillat, Marie-Solange Doisne-Féré, Aurélien Gouraud, Patrick Léger, Emmanuel Marot, Chantal Millerieux, Rémi Pierre, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery

Excusés : Ludovic Azuar, Julien Barbeau, Carole Bègue, Olivier Crouzet, Antoine Fleuriet, Thomas Jacquet, Pascale Marq, Chantal Louison Raimbault, François Renaud.

### DELIBERATION N° 06/24 : Budget-Compte Administratif 2023

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

M. Aurélien GOURAUD présente le compte administratif 2023, tel que résumé ci-dessous :

#### BUDGET PRINCIPAL

Investissement : -30809.82 €

Fonctionnement : -17508.81 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une voix (la Présidente n'ayant pas pris part au vote),

les membres du Comité de Direction,

Votent le Compte Administratif

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Pierre TOUZERY

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 30/04/2024  
La Présidente,  
Marie-Solange DOISNE FERÉ

- 7 MAI 2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

### SEANCE DU 10 AVRIL 2024

**Nombre de membres**

En exercice : 21

Présents : 12

Votants : 12

Le dix Avril deux mil vingt-quatre, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sancerre,

Date de convocation : le vingt cinq mars deux mil vingt-quatre

Etaient présents : Christian Carré, Valérie Chambon Brigitte Chotard, Pierre Coquillat, Marie-Solange Doisne-Féré, Aurélien Gouraud, Patrick Léger, Emmanuel Marot, Chantal Millerieux, Rémi Pierre, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery

Excusés : Ludovic Azuar, Julien Barbeau, Carole Bègue, Olivier Crouzet, Antoine Fleuriet, Thomas Jacquet, Pascale Marq, Chantal Louison Raimbault, François Renaud.

### DELIBERATION N° 07 /24 : Budget-Compte de Gestion

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les statuts de l'EPIC,

Madame la Présidente présente le Compte de Gestion 2023, tel que résumé ci-dessous :

#### BUDGET PRINCIPAL

Investissement : -30809.82 €

Fonctionnement : -17508.81 €

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du Comité de Direction,

APPROUVENT le Compte de Gestion 2023

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Pierre TOUZERY

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 30/04/2024  
La Présidente,  
Marie-Solange DOISNE FERÉ

- 7 MAI 2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

### SEANCE DU 10 AVRIL 2024

**Nombre de membres**

En exercice : 21

Présents : 12

Votants : 12

Le dix Avril deux mil vingt-quatre, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sancerre,

Date de convocation : le vingt cinq mars deux mil vingt-quatre

Etaient présents : Christian Carré, Valérie Chambon Brigitte Chotard, Pierre Coquillat, Marie-Solange Doisne-Féré, Aurélien Gouraud, Patrick Léger, Emmanuel Marot, Chantal Millerieux, Rémi Pierre, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery

Excusés : Ludovic Azuar, Julien Barbeau, Carole Bègue, Olivier Crouzet, Antoine Fleuriet, Thomas Jacquet, Pascale Marq, Chantal Louison Raimbault, François Renaud.

### DELIBERATION N° 08/24 : Budget-Affectation de Résultat

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu la délibération N°7/24 relative à l'approbation du Compte de Gestion 2023,

Vu la délibération N°9/24 relative au vote du Budget de l'Office de Tourisme,

Conformément à l'article 22 des statuts de l'office de tourisme communautaire, les membres du Comité de Direction doivent valider l'affectation du résultat de l'exercice antérieur,

Après avoir pris connaissance du compte administratif 2023,

celui-ci présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2022	Résultat de l'investissement 2023	Restes à réaliser 2023	Solde des RAR	CA
Investissement	18707,76	30809,92	5444	5444	17646,06
Fonctionnement	178028,28	-17508,81			147005,48



les membres du comité de direction décident, à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/23					147005,48
Affectation obligatoire :					
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP					17646,06
(c/1068)					
Solde disponible affecté comme suit :					
Affectation complémentaire en réserves					
(c/1068)					
Affectation à l'excédent reporté au fonctionnement					129359,42
Taux affecté au c/1068					17646,06

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Pierre TOUZERY

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 30/04/2024  
La Présidente,  
Marie-Solange DOISNE FERÉ



- 7 MAI 2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

### SEANCE DU 10 AVRIL 2024

**Nombre de membres**

En exercice : 21

Présents : 12

Votants : 12

Le dix Avril deux mil vingt-quatre, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sancerre,

Date de convocation : le vingt cinq mars deux mil vingt-quatre

Etaient présents : Christian Carré, Valérie Chambon Brigitte Chotard, Pierre Coquillat, Marie-Solange Doisne-Féré, Aurélien Gouraud, Patrick Léger, Emmanuel Marot, Chantal Millerieux, Rémi Pierre, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery

Excusés : Ludovic Azuar , Julien Barbeau, Carole Bègue, Olivier Crouzet, Antoine Fleuriet, Thomas Jacquet, Pascale Marq, Chantal Louison Raimbault, François Renaud.

### DELIBERATION N° 09/24 : Budget-BP 2024

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les articles L1612-2, L2312-1 du code général des collectivités territoriales,

Vu la présentation du Budget de l'EPIC résumé comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
Investissement	158209.68	158209.68
Fonctionnement	723679.62	723679.62



Après en avoir délibéré, à l'unanimité, les membres du comité de direction :

APPROUVENT le Budget 2024

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Pierre TOUZERY

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 30/04/2024  
La Présidente,  
Marie-Solange DOISNE FERÉ



Acte déposé à la  
Préfecture du Cher, le

- 7 MAI 2024



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DE DIRECTION

### SEANCE DU 10 AVRIL 2024

**Nombre de membres**

*En exercice : 21*

*Présents : 12*

*Votants : 12*

Le dix Avril deux mil vingt-quatre, le comité de direction de l'office de tourisme du Grand Sancerrois s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Sancerre,

Date de convocation : le vingt cinq mars deux mil vingt-quatre

Etaient présents : Christian Carré, Valérie Chambon Brigitte Chotard, Pierre Coquillat, Marie-Solange Doisne-Féré, Aurélien Gouraud, Patrick Léger, Emmanuel Marot, Chantal Millerieux, Rémi Pierre, Anna Ruellé, Jean-Pierre Touzery

Excusés : Ludovic Azuar, Juliën Barbeau, Carole Bègue, Olivier Crouzet, Antoine Fleuriet, Thomas Jacquet, Pascale Marq, Chantal Louison Raimbault, François Renaud.

#### DELIBERATION N° 10/24 : Poste de saisonnier

Vu le code du tourisme et notamment ses articles L133-1 et suivants et R-133-10,

Vu les articles L1612-2, L2312-1 du code général des collectivités territoriales,

Les besoins supplémentaires de personnel pour l'accueil touristique pendant la saison estivale ont été prévus au budget 2024, à raison d'un saisonnier, conseiller en séjour en CDD du 18 mars au 12 octobre 2024,

Après en avoir délibéré, les membres du comité de direction,

APPROUVENT, à l'unanimité, la création du poste,

Le secrétaire de séance,  
M. Jean-Pierre TOUZERY

Pour extrait conforme

Fait à Sancerre, le 30/04/2024  
La Présidente,  
Marie-Solange DOISNE FERÉ